

Parc national de Port Cros

Orientation 2.2 Soutenir les démarches des collectivités en faveur de la préservation de la biodiversité, des ressources locales et de la santé humaine

Les collectivités territoriales ont un rôle déterminant à jouer dans la connaissance, le maintien et la gestion de la biodiversité, des ressources locales et de la santé humaine par des modes de planification et de gestion appropriés.

11 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>2.2.3 Développer les pratiques "zéro phyto" mises en place par les collectivités locales.</p> <p>Ces actions sont à coordonner avec les actions des contrats de baie de la rade de Toulon et des îles d'Or.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au diagnostic • Appui technique aux communes • Organisation d'échanges d'expérience • Campagnes d'information, sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Information, sensibilisation des agents municipaux et administrés 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités (contrats de baie) • FREDON Paca • Agence de l'eau RMC • CNPFT • CR PACA, CG83 • Ministère de l'agriculture (Ecophyto), • ARPE • Associations
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>2.2.6 Mettre en place une veille permanente et élaborer un plan d'intervention coordonné pour prévenir le développement des espèces exotiques envahissantes animales et végétales terrestres et marines, en cohérence avec la stratégie régionale des espèces</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et animation de la démarche • Mise en réseau • Appui technique et scientifique • Information /Sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche • Information /Sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau caulerpe, Universités, FREDON PACA, SRAL, Préfecture de région, FREDON Paca, GDS, DSF, ONF, CRPF

Parc national de Port Cros

envahissantes.			
[...]	[...]	[...]	[...]
2.2.10 Préserver les ressources locales en eau, réaliser des économies d'eau et sécuriser l'alimentation en eau potable.	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique aux porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • projets communaux 	<ul style="list-style-type: none"> • CG83, BPREC • Syndicats • SCP • CR PACA, Agence de l'eau, RMC, Intercommunalités, Services de l'État
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4721

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-12 23:59